

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [7-8]

Artikel: Salaires

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284471>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En Suisse

Salaires

Une enquête de l'OFIAMT montre qu'en octobre 1980 les gains moyens des travailleurs ont augmenté en une année de 5,3 % en valeur nominale, de 1,6 % en termes réels. La hausse nominale a été un peu plus élevée chez les femmes que chez les hommes : 5,8 % contre 5,3 % pour les gains horaires, et 5,4 % contre 5,2 % pour les salaires mensuels.

Femmes en détresse

Les 30 et 31 mai à Zurich, réunion d'une soixantaine de déléguées des associations pour la protection des femmes battues. Thème de la rencontre : la sensibilisation du public. Les maisons de Zurich, Bâle (ouverte le 1er juin), Berne et Genève reçoivent une aide financière de la ville ou du canton. Celle de St-Gall vit de dons privés. Des projets sont à l'étude dans les cantons de Lucerne, Tessin, Argovie.

Aides en pharmacie

A Zurich, elles n'ont pu obtenir une convention collective leur garantissant un salaire minimal, bien qu'elles se soient groupées en association et aient demandé l'intervention de la Société des employés de commerce, de la Fédération des travailleurs du commerce, de l'alimentation et des transports, et de l'office de conciliation. Après un apprentissage de 3 ans et avec quelques connaissances de français, elles peuvent espérer obtenir un salaire de Fr. 1 870.— la première année, alors qu'une employée de commerce de Migros, après un apprentissage de 3 ans, débute à Fr. 2 100.— avec de meilleures possibilités de promotion.

La femme dans l'économie et l'administration

Un important séminaire, groupant des spécialistes de la formation professionnelle permanente et des femmes ayant des positions de cadres supérieurs, a tenté d'analyser les raisons de la faible présence des femmes à un haut niveau dans l'économie et l'administration, et de faire des suggestions pour améliorer la situation. Outre les raisons d'ordre social, qui sont bien connues, les participants au séminaire ont souligné surtout le handicap que constitue pour les femmes leur manque de confiance en elles-mêmes. « Il est difficile de pousser des femmes qui n'ont pas l'habitude d'être poussées, de s'affirmer. » C'est tout d'abord sur ce plan qu'il faut aider les femmes.

On a donné plusieurs exemples de programmes de perfectionnement et d'avancement élaborés par des entreprises à l'intention des femmes, comme chez Ciba-Geigy, et dans 6 école-clubs de Migros. Swissair vient de soumettre à une enquête interne un projet de programme pour l'égalisation des chances ; un rapport sera prochainement préparé.

Le séminaire était organisé par la Zentralstelle für betriebliche Ausbildungsfragen.

Perle Bugnion-Secretan

Affaire des femmes-cibles

L'OFRA (Organisation für die Sache der Frauen) a déposé plainte le 22 juin contre le responsable de la compagnie-forteresse II-6 à la Cour suprême du canton de Berne, affirmant « que le tir sur des cibles représentant des femmes nues est une offense à la personnalité et à la dignité de toutes les femmes et de chaque femme personnellement ». L'OFRA compte en outre sur l'ADF pour qu'elle se joigne à leur plainte après sa tentative de conciliation, l'ADF ayant décidé à son assemblée de déposer plainte, en son nom (voir p. 9). (c.c.)

Conférence sur la santé

La Troisième rencontre internationale « Femmes et santé », organisée par le Dispensaire des Femmes et ISIS (Service International d'Information et de Communication des Femmes), a réuni 500 femmes de 40 pays du monde entier à Genève, du 6 au 8 juin 1981. En attendant de revenir sur cette conférence dans un prochain dossier, nous publions ci-dessous le communiqué de conclusion :

« L'oppression des femmes existe partout dans le monde, sous différentes formes. Cette oppression se manifeste entre autres, dans le domaine de la santé à travers le contrôle qui est maintenu sur le corps des femmes — que ce soit par des stérilisations forcées comme dans certains pays du tiers monde, par la répression de l'avortement, par le manque d'informations systématique sur la contraception et la nocivité des contraceptifs, par le manque de centres de santé pour les femmes ou par la surmédicalisation de tous les aspects de la vie physique et mentale des femmes.

Nous revendiquons le droit de décider pour nous-mêmes dans tous les domaines de notre vie et nous sommes décidées à nous battre pour obtenir ce droit. »

Les 500 femmes participant à la Troisième rencontre internationale « Femmes et santé » ont adopté en outre les résolutions suivantes :

1. Résolution sur le Brésil

Nous apportons notre appui total à la lutte des femmes brésiliennes contre la censure s'exerçant à l'encontre du programme télévisé d'éducation, appelé « comportement sexuel », réalisé par Martha Suplicy. L'information sexuelle devrait être disponible pour chacun et les questions morales devraient être discutées librement afin que chaque personne puisse décider pour elle-même.

2. Résolution sur les aliments pour nourrissons et l'allaitement maternel

Nous apportons notre appui total à la lutte d'IBFAN contre la commercialisation et la publicité de leurs produits par les industries de produits pour nourrissons, et nous sommes d'accord de participer à la surveillance de l'application du Code de l'Organisation mondiale de la santé concernant les substituts du lait maternel.

3. Résolution sur la liberté de choix en matière sexuelle

Il est important que les femmes du monde entier réfléchissent à la contrainte à l'hétérosexualité à laquelle elles sont soumises. Il est important que toutes les femmes soient conscientes des pressions économiques et sociales qui forcent les femmes à être hétérosexuelles. Toutes les femmes doivent avoir le droit de choisir librement leurs relations sexuelles et affectives.

4. Résolution sur l'avortement, dans le monde entier

Nous voulons que l'avortement reste légal dans les pays où il l'est déjà et qu'il soit rendu non dangereux dans ces pays, et nous demandons instamment que l'avortement soit rendu légal et non dangereux dans les pays où il est interdit.

5. Résolution sur l'avortement en Espagne

Nous exigeons que toutes les personnes poursuivies pour avoir avorté ou participé à un avortement soient libérées de toute peine. L'avortement n'est pas un crime et nous exigeons le droit pour toutes les Espagnoles à l'avortement légal et non dangereux.

6. Résolution sur le Dispensaire des Femmes

Nous soutenons le travail du Dispensaire des Femmes et nous trouvons indispensable que ce travail puisse continuer dans des conditions financières acceptables.